



## AVIS D'APPEL D'OFFRE

**Numéro de la demande de soumission:** FP802-160191  
**Date de clôture:** 20 septembre 2016  
**Heure de fermeture des soumissions:** 14 h 00 (HAE)  
**Titre:** Restauration du Phare du Cap Bauld  
**Lieu des travaux:** Cap Bauld , à Terre-Neuve-et-Labrador

### CET APPEL D'OFFRE COMPREND LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Avis d'appel d'offre
2. Devis (Instructions Générales)
3. Dessins/Plans (2 en total)
4. Formulaire de soumission – Travaux de construction (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**)

### LIEU(X) DE CLÔTURE:

**Emplacement #1:** Pour les soumissions électroniques UNIQUEMENT  
S'il vous plaît envoyer toutes soumissions électroniques à :  
**Iryna.Volochay@dfo-mpo.gc.ca**

**Emplacement #2:** Pour toutes les soumissions imprimées et les garanties de soumission  
UNIQUEMENT (par Poste Canada ou messagerie/courrier)

**Pêches et Océan Canada,  
Attention: Iryna Volochay  
Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa,  
Poste 9W087, 9ième étage,  
200, rue Kent  
Ottawa, Ontario K1A 0E6**

Il incombe au soumissionnaire de veiller à ce que la soumission soit livrée à temps à l'endroit désigné.

Le soumissionnaire doit fournir les éléments suivants avec sa soumission:

- Garantie de Soumission



**VEUILLEZ NOTER:**

**Toutes les garanties de soumission (cautionnements) doivent être soumises sur papier avant la date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut.**

Toute soumission reçue après la date ci-dessus sera jugée en retard et retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte. Les soumissions peuvent être révisées par courriel, dans le cas où l'appel d'offres et la ou les révisions sont reçus avant la Date de clôture de la soumission.

**LA PORTÉE DES TRAVAUX:**

Les travaux consistent à fournir la totalité des installations, de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux nécessaires à la restauration du phare du cap Bauld, à Terre-Neuve-et-Labrador. Les travaux devront être exécutés conformément aux spécifications et aux dessins à l'appui et ils seront assujettis à l'ensemble des modalités du contrat.

En général, les travaux à effectuer aux termes du présent contrat doivent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les tâches suivantes :

1. Enlever toute la peinture sur les surfaces de béton extérieures (jusqu'au béton nu) et repeindre l'extérieur de la tour en béton.
2. Protéger le revêtement élastomère de EL 750 (ou équivalent approuvé). Avant de repeindre la tour, appliquer le mortier de réparation MasterEmaco N 425 (ou équivalent approuvé) sur toutes les surfaces de béton qui présentent des fissures.
3. Avant de repeindre la tour, tous les échafaudages doivent être installés et l'extérieur de la tour doit être entièrement délimité par des palissades. L'ensemble des palissades et des échafaudages utilisés pendant les travaux doivent porter l'estampille d'un ingénieur professionnel détenant un permis d'exercer délivré par PEGNL.
4. Repeindre les murs extérieurs en aluminium de l'enceinte de la pièce renfermant le fanal. Il faut notamment décaper légèrement par projection d'abrasif la surface afin d'enlever tous les revêtements existants et d'obtenir un profil d'ancrage de 1,5 mil ( finition de type papier sablé à gros grains).
5. Réparer les escaliers en béton extérieurs et les repeindre.
6. Réparer le linteau en béton situé au-dessus de la fenêtre du phare au premier étage.
7. Remplacer un (1) carreau de fenêtre brisé situé dans l'enceinte de la pièce renfermant le fanal, tel qu'il est indiqué sur les dessins.
8. S'assurer que tous les éclats de peinture enlevés de la surface extérieure de la tour sont placés dans des contenants appropriés et éliminés dans une décharge approuvée. En l'absence d'autres essais réalisés et payés par l'entrepreneur, la peinture au plomb retirée du site doit être éliminée comme déchet dangereux lixiviable.

Le point de référence dans le cadre de ce projet correspond à la marée normale la plus basse (MNPB).



**LIEU DE TRAVAIL, EMLACEMENT DES TRAVAUX ET LIEU DE LIVRAISON:**

Les travaux seront effectués au cap Bauld (Terre-Neuve-et-Labrador).

Le site est éloigné et accessible uniquement par bateau ou hélicoptère.

Le phare du cap Bauld est situé dans une région rocheuse et stérile sur la pointe nord de l'île Quirpon à l'entrée nord du détroit de Belle Isle.

**FAMILIARISATION AVEC LE SITE:**

Visite du site est obligatoire avant la clôture des soumissions. Les entrepreneurs peuvent visiter le site et les alentours afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux nécessaires, les moyens d'accès au site, la gravité, l'exposition et l'incertitude des conditions météorologiques, les conditions du sol, toutes les installations nécessaires, et doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements nécessaires quant aux risques, aux éventualités et autres circonstances pouvant influencer sur leur soumission. Aucune indemnité ne pourra être envisagée par la suite en raison d'une erreur ou de la négligence concernant l'observation et la détermination appropriées des conditions applicables.

La visite du site aura lieu sur une période de deux (2) jours le 06 septembre et 07 septembre 2016.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner l'article 01 35 29 – « Exigences en matière de santé et sécurité » de la spécification. Il faut prendre les mesures de sécurité appropriées avant toute visite du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

Les entrepreneurs qui souhaitent visiter le site doivent communiquer avec l'autorité contractante pour confirmer leur participation et obtenir de plus amples renseignements.

**DATES PREVUES DE DEBUT ET D'ACHEVEMENT:**

**Date de Début :** Dès L'attribution du Contrat

**Date D'achèvement:** 30 novembre 2016

**EXIGENCES EN MATIERE DE SECURITE:**

Aucune.



**EXIGENCES OBLIGATOIRES:**

1. Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'agent des contrats, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

**Note : Tous cautionnements de soumission seront retournés à l'exception du cautionnement de soumission de l'adjudicataire (Soumissionnaire) qui sera retenu jusqu'à ce que les travaux entendus dans le cadre de ce contrat soient complétés par l'adjudicataire (l'Entrepreneur).**

**PERIODE DE QUESTIONS ET REPONSES:**

Les soumissionnaires doivent noter que toutes questions concernant cet Appel d'offre doivent être présentées **UNIQUEMENT** par écrit par courriel au plus tard le mardi 13 septembre 2016, 14 h 00 (HAE) à l'agent des contrats mentionné ici-bas. Le Ministère pourrait ne pas être en mesure de répondre aux questions présentées après cette date.

Pêches et Océans Canada n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins coûteuse ni l'une des soumissions reçues, et il se réserve le droit de refuser l'une ou l'autre ou l'ensemble des soumissions reçues, cette décision est sans appel et à la seule discrétion du Ministère.

Veillez agréer mes salutations distinguées,

Iryna Volochay  
Agent des marchés senior  
Centre d'approvisionnement  
Services du matériel et des acquisitions  
Opérations financières et Gestion du Matériel  
Pêches et Océans Canada  
200, Kent Street  
Ottawa, ON, K1A 0E6, CANADA  
Gouvernement du Canada  
Téléphone : (613) 993-1550  
Télécopieur : (613) 991-4545  
Courriel : Iryna.Volochay@dfo-mpo.gc.ca